

Engagement de Geneviève QUESSON au poste de maire de St Laurent de la plaine en 1945

Le 21 avril 1944, le Général de Gaulle signe l'ordonnance portant organisation des pouvoirs publics. Son article 17 marque un tournant majeur en affirmant que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. » Un an plus tard, le 29 avril 1945, elles votaient pour la première fois.

A St Laurent de la plaine, dans l'immédiat après la guerre et de cette nouvelle donne politique, M. de Toulgoët, a demandé à Mme Quesson, de se présenter aux élections pour remplacer son frère, Louis Gourdon. Elle n'a pas voulu se dérober. Aux dires des personnes de la commune : « *elle savait s'occuper des situations sociales difficiles, elle était travailleuse, généreuse, travaillait pour le service pas pour la gloire* »

Geneviève Quesson ne manque pas d'ouvrage mais elle a la fibre sociale. « Tout le monde la décrit comme une femme de service, travailleuse et généreuse. Catholique pratiquante, elle allait à la messe de 6 h tous les matins. Son engagement de maire prolonge son humanisme, sa préoccupation des plus pauvres ».

On se souvient bien de « cette grande silhouette, une femme de tête qui portait l'autorité sur elle. Proche des familles, elle avait un côté dame patronnesse toujours prête à aider. Elle venait de la campagne et s'était installée dans le bourg. Elle connaissait les deux milieux et c'était précieux. »

Son bilan : l'éclairage public, la création d'un poste de cantonnier, mais surtout des aides pour ceux qui sont en situation difficile : une famille de réfugiés est logée dans l'école communale des filles, des prisonniers sont hébergés dans une classe inoccupée, etc.

Jo Quesson